



Unité – Egalité – paix  
وحدة – مساواة – سلام

**Mission Permanente  
De la République de Djibouti  
Auprès de L'office des Nations – Unies  
Et des autres Organisations Internationales à Genève**

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية الأخرى  
جنيف - سويسرا

**Member States meeting- OCHA  
Djibouti Drought Appeal  
3.11.10**

**Intervention de Son Excellence M.Mohamed-Siad Doualeh, Ambassadeur, Représentant  
Permanent de la République de Djibouti.**

Mme Valerie Amos, Under-Secretary General for Humanitarian and Emergency Relief Coordinator,  
Excellencies, Dear Colleagues,  
Distinguished participants,

At the outset, I would like to thank OCHA for having organized this meeting of Member States to launch the Djibouti Drought Appeal following the severe drought that has had a direct and life threatening impact upon the most vulnerable, particularly pastoralists and rural dwellers.

I also like to express my deepest gratitude to you, Madame Amos for your presence in our midst today and for your opening remarks.

They bear a significant importance to us in our collective effort to galvanize support and trigger a response from the international community that is commensurate with the needs of a sizable number of Djibouti citizens, severely affected by the drought.

I would also like to seize this opportunity to reiterate our support to the work you are doing as Emergency Relief Coordinator and congratulate you with the achievements made thus far in ensuring that we strive to build a humanitarian system that is better coordinated, more responsive, more accountable and more equitably supported.

I would like to thank you all, distinguished participants for your presence and the interest shown in the situation in Djibouti. We count on your support.

Excellences,  
Distingués participants,

Le Gouvernement djiboutien est profondément préoccupé par la détérioration de la situation humanitaire des populations affectées par une sécheresse récurrente.

Le nombre total de personnes sinistrées dans les zones rurales est aujourd'hui estimée à 120 000 pour une population rurale représentant 240 226 habitants. (Il faut ici souligner que d'après les résultats du recensement général de 2009, la population est de 818 159).

Le constat fait par le Gouvernement d'une détérioration continue de la situation en milieu rural et la vulnérabilité toujours plus grande des populations a été appuyée par une alerte lancée en janvier 2010 par FEWSNET qui présageait une détérioration de la situation alimentaire des populations suite à plusieurs saisons de déficits pluviométriques et des prix élevés des denrées alimentaires de base en raison de la crise alimentaire internationale.

Devant l'ampleur du désastre, le gouvernement, en partenariat avec ses partenaires de développement, a décidé d'agir et a pris des initiatives pour rassembler tous les acteurs concernés afin de discuter d'un plan d'action cohérent et structuré.

Il a été décidé, dans un premier temps, de mener conjointement (Gouvernement, agences onusiennes, FEWSNET) sous le leadership du secrétariat de Gestion des Risques et des Catastrophes du Ministère de l'Intérieure une évaluation rapide de l'impact de la sécheresse dans les zones rurales. L'évaluation a indéniablement contribué à fournir des informations pertinentes qui nous ont permis d'avoir une idée plus précise des vulnérabilités et de cibler et d'adapter notre réponse.

Les principaux constats de cette évaluation ont permis de mettre en évidence les éléments suivants :

- Une vulnérabilité plus élevés des communautés pastorales en matière de sécurité alimentaire qui résulte de plusieurs chocs cumulés en particuliers des saisons successives de pluies insuffisantes, des prix des denrées secondaires de base toujours élevés et des sources principales et secondaires de revenus de nourriture insuffisante et précaires. Ces chocs ont érodé les modes de vie pastorales et leurs moyens de subsistance. Ils ont crée des déficits alimentaires et des déficits de protection de leur mode de vie et épuisé leurs stratégies traditionnelles d'adaptation et de survie.
- Un accès aux soins encore limité en dépit des constructions par le Gouvernements de cadres de santé dans les zones rurales,
- La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5ans qui demeure préoccupante avec un taux de malnutrition aigüe globale de 20% et un taux de malnutrition aigüe sévère de 6% dans les zones touchées,
- La faiblesse de la pluviométrie et la très grande disparité de la disponibilité de l'eau qui représentent des contraintes majeures au développement durable des ressources en eau du pays,

- Les activités maraîchères et agro-pastorales n'ont pas été épargnées par la sécheresse. Les productions ont baissés à cause de l'insuffisance de l'eau et des diverses difficultés de l'exploitation. Pour l'élevage, les effets des sécheresses sont encore plus dramatiques à cause de perte massive de bétail qui pourrait conduire à une crise profonde du mode de vie pastorale.
- Les pertes cumulées subies par les éleveurs et les agro-pasteurs sont estimées entre 70% et 80%. Il faut noter que cette dernière sécheresse arrive en effet après une série de 4 à 5 années consécutives de déficit pluviométrique.

L'évaluation a permis d'identifier des pistes concrètes et de formuler des recommandations à court et moyen terme dans les domaines suivantes :

- La sécurité alimentaire
- La nutrition
- La santé
- L'eau, l'hygiène et l'assainissement
- L'agriculture
- Et l'élevage

Excellences, chers collègues,  
Distingués participants,

Le Gouvernement djiboutien a une conscience aigüe de la responsabilité première qui est la sienne, d'assurer la promotion du bien-être de la population, de tout mettre en œuvre afin de veiller à l'intégration des franges de la population les plus défavorisées et de mettre en place les conditions d'un développement harmonieux qui permette à tous de mener une vie digne et décente. C'est la philosophie qui sous-tend l'Initiative Nationale de Développement Social lancée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Ismaël Omar Guelleh, en janvier 2007, qui est en fait le résultat de la réorientation immédiate de Document de Réduction Stratégique de la Pauvreté de Djibouti et qui porte une attention prioritaire à la situation des Groupes les plus vulnérables de la population, en particulier ceux vivant dans les localités les plus pauvres du monde rural, des quartiers pauvres en milieux urbains et périurbains ou sévissent les manifestations les plus criantes de l'exclusion sociale et de la misère.

En outre, le Gouvernement, en raison du fait que Djibouti est naturellement défavorisé par un climat aride, à pluviométrie très faible, importateur net de denrées agricoles, a pris un certain nombre de mesures pour lutter contre l'insécurité alimentaire et s'emploiera au cours des prochaines années à poursuivre leur mise en œuvre.

Cette stratégie comporte plusieurs volets :

- Le Gouvernement, dès 2008, a ramené à zéro le taux de toutes les taxes à la consommation intérieure frappant les cinq produits alimentaires de base suivants : riz, pâte, huile, sucre et farine.
- Le gouvernement vise à maximiser l'exploitation des surfaces arables sur le territoire en développant l'agriculture sous-serre. Les autorités ont ainsi fait appel à des opérateurs privés mais il d'abord a fallu que le Gouvernement réalise sur fonds propres les infrastructures adéquates.

- Exonération des taxes sur les intrants et d'autre part la réalisation de forages.
- En vue de limiter les effets de la sécheresse récurrentes sur la population nomade, d'améliorer la sécurité alimentaires et de réduire l'exode rural, un projet d'envergure national de périmètres agropastoraux a été initié par le ministère de l'Agriculture et de l'élevage.

Ces aménagements visent principalement 3 objectifs :

- Réduire les effets de la sécheresse sur le cheptel par la création de petites réserves de forages (graminées et arbustes fourragères) ;
- Améliorer la ration alimentaire des familles par la production et la consommation de légumes et de fruits ;
- Diversifier les sources de revenus des familles.

Le Gouvernement de Djibouti a sollicité auprès des pays amis, l'Ethiopie, le Soudan l'octroi de terrains agricoles respectivement 5000 et 10 000 ha. Le Gouvernement exploite actuellement 2 800 ha en Ethiopie et les récoltes des 3 premières années sont particulièrement encourageantes (6 000 tonnes) Au Soudan, l'on y cultive du sorgho et plus récemment de l'huile de tournesol (1<sup>ère</sup> année : 500 tonnes ; 2<sup>ème</sup> année : 300 tonnes ; 3<sup>ème</sup> année : les chiffres seront bientôt rendus disponibles)

Le Gouvernement procède actuellement à la construction de hangars afin de constituer un stock stratégique de sécurité alimentaire. Toutes ces réalisations ont été financées sur fonds propres, coûts total de 10 millions de dollars selon les estimations disponibles.

En guise de conclusion, je souhaiterais souligner le fait que l'appel pour la sécheresse, qui vous sera présenté sous peu par la coordinateur-résident adjoint, s'inscrit en parfaite cohérence avec les efforts du Gouvernement et les priorités définis en vu de renforcer les mécanismes de survie et d'adaptation des populations les plus vulnérables affectées par la sécheresse et les conséquences humanitaires dramatique qu'elle entraîne.

C'est ici le lieu pour moi de remercier les agences onusiennes et nos partenaires au développement. La mobilisation continue de ressource en vue de financer les différents projets, activités et initiatives identifiés dans l'appel sera cruciale pour la réalisation des objectifs énoncés.

Je vous remercie de votre attention.